



Communiqué Force Ouvrière

EVOLUTION OU REVOLUTION DU DISPOSITIF ITINERANT

La direction a lancé hier, un projet de transformation du dispositif itinérant. Les représentants du personnel ont été informés la veille d'une réunion sur ce sujet. Cette façon de procéder laisse penser que la direction veut aller vite !

La direction se fixe trois objectifs :

- La satisfaction du client dans un contexte multimodal
- Les problématiques des conditions de travail (distance des missions, application de l'accord sur la qualité au travail et développement du digital)
- L'aspect économique lié aux accords de 2006 régissant le dispositif des itinérants.

Si Force Ouvrière pourrait soutenir cette démarche participative, se pose la question de la survivance du dispositif itinérant.

La logique actuelle est la digitalisation à outrance des contenus et outils pédagogiques. Pourtant, le dispositif itinérant créé il a 30 ans n'a pas vocation à devenir un territoire digital !

Pire encore, les formateurs, recrutés pour l'itinérance, ne doivent pas être des « dispenseurs » de savoirs digitaux en gérant de chez eux 10 stagiaires à Paris, 5 à Bayonne et 7 à Nice. Et tout cela, en lieu et place de formateurs sédentaires en présentiel !

Force Ouvrière pourrait comprendre que certaines formations et notamment dans le tertiaire soient mobilisés pour adapter en distanciel des formations qui s'y prêtent mais refusera de remplacer le geste professionnel par le « geste virtuel »

Force Ouvrière demande aux formateurs qui vont formuler des pistes de réflexion sur l'enquête que la direction va mettre en place, de réfléchir à leur devenir de pédagogues et de choisir une voie plus propice à la pédagogie active et humaine, sinon notre métier de base qui est de se déplacer au plus près des stagiaires pour le former qualitativement perdra son sens.

La défense de notre régime indemnitaire importe peu puisque dès janvier 2022, nous serons « digitalisés » et nos primes de déplacement n'auront plus lieu d'être.

OUI à une évolution de nos pratiques professionnelles

NON à une politique de destruction de notre dispositif

Force Ouvrière pense que la direction devrait avoir d'autres ambitions.

Avec l'augmentation des indemnités pour les stagiaires de la formation professionnelle, les centres AFPA devraient se remplir à nouveau avec des formations techniques en présentiel conduites par des formateurs sédentaires ou itinérants

Résister, revendiquer, reconquérir